This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

7014
48.3

Fr 7014.48.3

Harvard College Library

FROM

James M. Hunnewell,
Boston

Fr 7014.48.3

DESCRIPTION ET HISTOIRE

DU

CHATEAU D'ARQUES

PARIS

Vve A. MOREL ET Cie, ÉDITEURS

13, RUE BONAPARTE, 13

1880

DESCRIPTION ET HISTOIRE

DU

CHATEAU D'ARQUES

PARIS

Vve A. MOREL ET Cie, ÉDITEURS

13, RUE BONAPARTE, 13

1880

HARVARD COLLEGE
FEB 17 1919
LIBRARY

James M. Hammond
Boston.

DESCRIPTION ET HISTOIRE

DU

CHATEAU D'ARQUES

C'est aux Normands que l'art de la fortification française, avant l'invention de l'artillerie à feu, doit sa naissance et son plus beau développement. Pendant la période de leurs invasions, les populations, sans cesse menacées, inventent de nouveaux moyens de résistance ; les villes et les monastères s'entourent de palissades et de retranchements, les abords des fleuves sont munis d'ouvrages défensifs, les demeures seigneuriales se déplacent et gagnent les hauteurs. Les Normands eux-mêmes établissent des camps retranchés qui protégent leur butin et leurs embarcations. Plus tard, lorsqu'ils se fixent définitivement sur les territoires où la faiblesse des successeurs de Charlemagne les a laissés s'établir, leur premier soin est d'assurer leur conquête. Dans ce but, ils bâtissent des forteresses dont les dispositions ne rappellent en rien ces défenses primitives. Ce sont de vastes constructions en pierre élevées, non plus au point de vue d'une agression passagère, mais d'après un système de résistance permanente et collective, et conçues avec une merveilleuse entente de la fortification. Il nous reste encore des fragments considérables de quelques-unes de ces citadelles, qui, par le choix de leur assiette et la combinaison de leurs défenses, témoignent chez leurs constructeurs d'un véritable génie militaire. Une des plus formidables pour l'époque où elle fut élevée, et des plus intéressantes à étudier aujourd'hui, est sans contredit le châ-

teau d'Arques. Bien que le temps et surtout la main des hommes lui aient fait subir de graves mutilations, il est encore possible, avec un peu d'attention, d'en reconnaître non-seulement l'ensemble, mais encore la plupart des dispositions anciennes.

Quelques lignes de la chronique de Guillaume de Jumièges [1] peuvent servir de préface à son histoire. « Dans les premiers temps de la vie de Guillaume, dit-il, un grand nombre de Normands, égarés et infidèles, élevèrent dans beaucoup de lieux des retranchements et se construisirent de solides forteresses. » On sait, en effet, à quels désordres la Normandie fut en proie à l'avénement de Guillaume le Conquérant, et comment la plupart des seigneurs normands, pensant avoir facilement raison d'un jeune homme à peine sorti de l'adolescence, prétextèrent de l'illégitimité de sa naissance pour le dépouiller de son héritage. A leur tête était Guillaume, oncle du bâtard. Investi, vers 1040, du comté d'Arques, Guillaume ne reconnut la donation de son neveu qu'en levant contre lui l'étendard de la révolte. Toutefois il ne dévoila ses projets qu'après en avoir de longue main préparé le succès. En conséquence, à peine en possession de son comté, il éleva la redoutable forteresse dont nous avons encore les restes sous les yeux. Sous l'impulsion de ces visées ambitieuses, cette immense construction dut être menée avec une activité prodigieuse, puisqu'elle soutint, quelques années plus tard, l'effort d'un long siège conduit par le duc en personne.

Avant de poursuivre le récit des faits dont il a été le théâtre, essayons, à l'aide des traces subsistantes, de nous représenter le château d'Arques tel qu'il devait être à cette époque.

Sur le versant sud-ouest de la vallée d'Arques, à quelques

1. Lib. VII, cap.

kilomètres de la mer, se détache une langue de terre crayeuse qui forme comme une sorte de promontoire défendu de trois côtés par la nature. C'est à l'extrémité de ce promontoire que Guillaume d'Arques éleva une vaste enceinte fortifiée, protégée par des fossés profonds et un donjon formidable. Mais c'est ici qu'apparaît tout d'abord le génie normand. Au lieu de profiter de tout l'espace donné par l'extrémité du promontoire crayeux, et de considérer les escarpements et les vallées environnantes comme un fossé naturel, Guillaume fit creuser au sommet de la colline un large fossé, et c'est sur l'escarpe de ce fossé qu'il éleva l'enceinte de son château, laissant entre les vallées et ses défenses une crête, sorte de chemin couvert de 2 mètres de largeur, derrière lequel l'assaillant trouvait, après avoir gravi les escarpements naturels, un obstacle infranchissable entre lui et les murs du château. Ces crêtes étaient d'ailleurs munies de palissades qui protégeaient le chemin couvert et permettaient de le garnir de défenseurs. Un peu au-dessus du niveau du fond du fossé, les Normands avaient eu le soin de percer des galeries longitudinales destinées à reconnaître et à arrêter le travail du mineur qui se serait attaché à la base de l'escarpe. Ces galeries prennent entrée sur certains points de la défense intérieure, après de nombreux détours qu'il était facile de combler en un instant, dans le cas où l'assaillant aurait pu parvenir à s'emparer d'un de ces couloirs. Le fossé, fait à main d'homme et creusé dans la craie, n'a pas moins de 25 à 30 mètres de largeur, de la crête de la contrescarpe à la base des murailles.

Du côté occidental, le val naturel est très-profond, et l'escarpement du promontoire est abrupt ; mais, du côté du village, vers le nord-est, les pentes sont moins rapides et s'étendent assez loin jusqu'à la petite rivière d'Arques. Sur ce point, le flanc de la vallée fut défendu par une enceinte

extérieure, véritable basse-cour, désignée dans les textes sous le nom de *bel* ou *baille*, et dont on voit encore des restes assez considérables, notamment du côté de la porte de Dieppe. Une porte et une poterne donnaient seules entrée au château au nord et au sud.

Voici le plan du château d'Arques [1].

Laissons de côté l'ouvrage B, qui date du xve siècle, et sur lequel nous reviendrons plus loin, et les bâtiments intérieurs C, d'une date plus récente et aujourd'hui entièrement disparus[2]. Du temps de Guillaume d'Arques, la véritable entrée du château du côté de Dieppe était en D, et le fossé devait alors suivre la ligne ponctuée EE'. Peut-être en B existait-il originairement un ouvrage avancé palissadé pour protéger la porte principale. On distingue encore parfaitement, sous l'entrée G, les constructions du xie siècle, et même les soubassements des tours qui la défendaient. En H, est le donjon, de figure carrée, conformément à la forme adoptée par les Normands pour ce genre de construction ; en K, la seconde porte qui communiquait au plateau extérieur au moyen d'un pont posé sur des piles isolées. Cette entrée, savamment combinée, passait sous une tour et un long passage voûté bien défendu et battu par le donjon, qui, par sa position oblique, masquait la cour du château pour ceux qui arrivaient du dehors. Ce donjon était d'ailleurs remarquablement planté pour commander les dehors du côté de la langue de terre par où l'on pourrait approcher du fossé de plain-pied ; ses angles venaient toucher les remparts de l'enceinte, ne laissaient ainsi qu'une circulation très-étroite sur le chemin

1. Extrait du *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du* xie *au* xvie *siècle*, par M. Viollet-Le-Duc, t. III, p. 72, art. Chateau, fig. 4.

2. Le plan est complété, en ce qui regarde les bâtiments intérieurs, au moyen d'un plan déposé dans les archives du château de Dieppe, dressé au commencement du xviiie siècle (1708), et réduit par M. Deville dans son *Histoire du château d'Arques*.

de ronde et dominaient le fond du fossé. L'ennemi, se fût-il emparé de la cour L, ne pouvait monter sur la partie des remparts M, et arrivait difficilement à la poterne K, qui

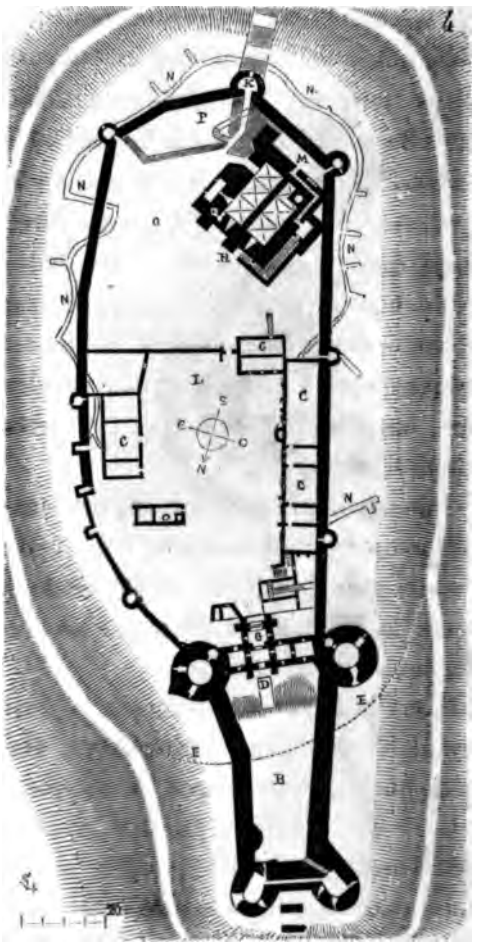

était spécialement réservée à la garnison renfermée dans ce donjon. En P, était un ouvrage dépendant du donjon, surmontant le passage de la poterne, et qui devait aussi bien se défendre contre la cour intérieur O que contre les dehors. Celle-ci avait plusieurs issues qu'il était impossible à des

hommes non familiers avec ces détours de reconnaître ; car, outre la poterne K du donjon, un escalier souterrain communiquait au fond du fossé, et permettait ainsi à la garnison de faire une sortie ou de s'échapper sans être vue. Nous avons indiqué en N les nombreux souterrains taillés dans la craie, encore visibles, qui se croisaient sous les remparts, et étaient destinés, soit à faire de brusques sorties dans les fossés, soit à empêcher le travail du mineur du côté où le château est le plus accessible. De la porte D à la poterne K, le plateau sur lequel est assis le château d'Arques s'élève graduellement, de sorte que le donjon se trouve bâti sur le point culminant. En dehors de la poterne K, sur la langue de terre qui réunit le promontoire au massif de collines, étaient élevés des ouvrages de terre palissadés, dont il reste des traces, qui, d'ailleurs, ont dû être modifiés au xve siècle, lorsque le château fut muni d'artillerie[1].

Pour faire mieux comprendre les dispositions principales de cette place forte, nous donnons une vue cavalière du château d'Arques, tel qu'il devait être au xie siècle, prise au dehors de la porte de Dieppe, et en supprimant les défenses postérieures ajoutées de ce côté[2].

Les dispositions intérieures du donjon répondaient à cet ensemble formidable de défenses extérieures. On y pénétrait par une suite de portes, de passages, de rampes d'escaliers, où l'assaillant, arrêté à chaque pas par de nouveaux obstacles, était en outre exposé à une pluie de projectiles lancés par un ennemi invisible posté dans les étages supérieurs. Un épais mur de refend non interrompu divisait chaque étage en deux grandes salles complétement isolées l'une de l'autre et

1. Viollet-Le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du* xie *au* xvie *siècle*, III, p. 70-74.

2. Extrait du *Dictionnaire de l'architecture française*, par M. Viollet-le-Duc, t. III, p. 74, art. Chateau, fig. 5.

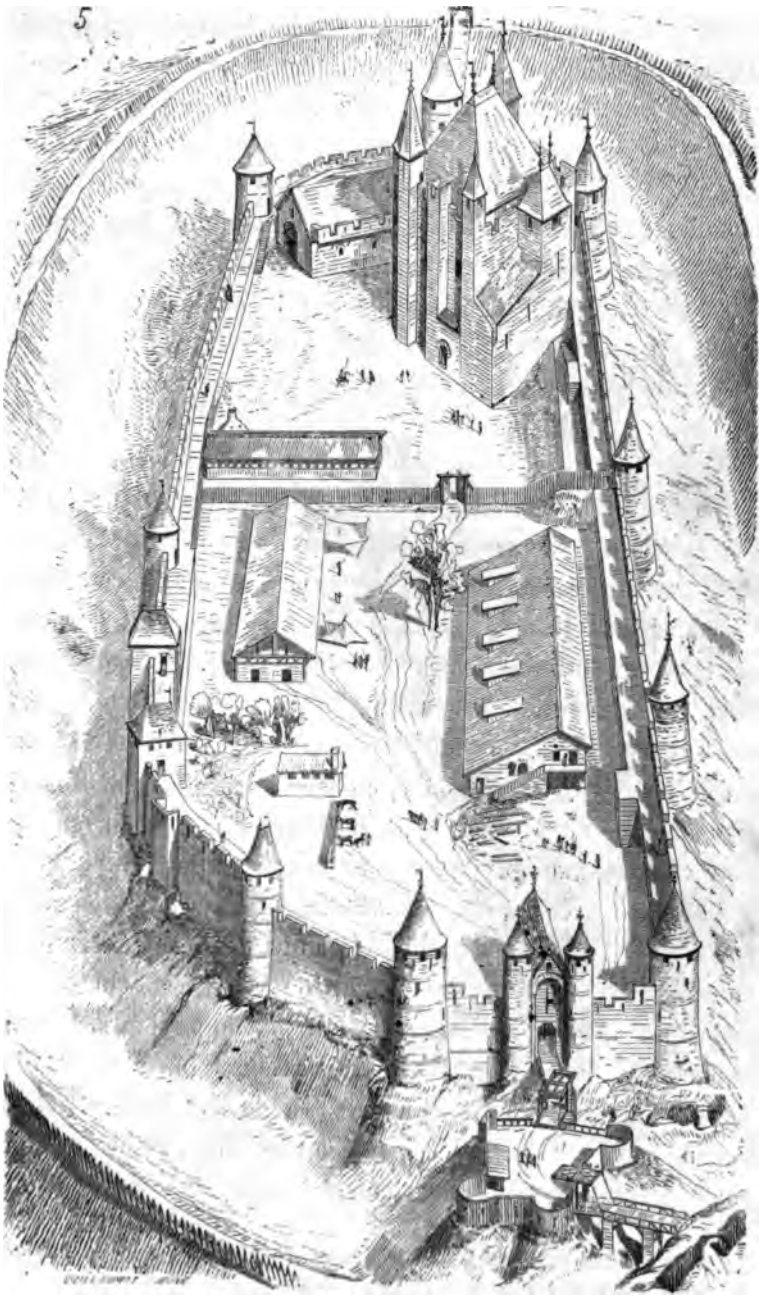
5

munies de défenses spéciales. Le rez-de-chaussée, qui servait de magasin d'approvisionnement, n'avait aucune communication directe avec le dehors ; on n'y pouvait descendre qu'au moyen de trappes ménagées dans le plancher du premier étage. Le premier et le second étage, d'un accès non moins compliqué, renfermaient la garnison, ou plutôt deux garnisons qui ne pouvaient communiquer entre elles qu'en montant à l'étage supérieur, occupé par le commandant de la place. Au troisième étage, en effet, le mur de séparation cessait [1] ; de sorte que, si l'un des côtés du donjon était pris, la garnison pouvait se réunir à l'étage supérieur, reprendre l'offensive, écraser l'assaillant égaré au milieu d'un labyrinthe de couloirs et d'escaliers, et regagner la portion déjà perdue. Comme dernière ressource, elle pouvait se dérober à l'ennemi par des issues secrètes, et gagner, au rez-de chaussée, l'escalier dont nous avons parlé et qui descendait par une pente rapide jusqu'au fond du fossé extérieur. Bien que fortement relié aux autres défenses de la place, le donjon d'Arques était pourvu de tous les moyens de soutenir isolément un long siége. Il possédait un moulin, un four et un puits de plus de 80 mètres de profondeur, et dont l'enveloppe était maçonnée jusqu'à la hauteur du plancher du second étage [2].

Le château d'Arques, admirablement situé, inattaquable par la sape, seul moyen employé alors pour renverser des murailles, protégé par la largeur de ses fossés contre les projectiles incendiaires et commandé par un donjon de cette importance, devait être une place inexpugnable, avant l'artillerie à feu. Aussi ne fut-il jamais pris de vive force. Il était à peine construit, que le duc Guillaume vint l'assiéger, son oncle s'étant déclaré ouvertement contre lui. Ne pouvant

1. Cette disposition du troisième étage aujourd'hui complétement détruit, est clairement indiquée dans le plan du XVIIIe siècle.

2. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire de l'architecture française*, t. V, p. 37, 48.

l'emporter d'assaut, le bâtard de Normandie prit le partit de le bloquer. A cet effet, il fit creuser un fossé de contrevallation, qui, partant du ravin au nord-ouest, passait devant la porte nord du château, descendait jusqu'à la rivière de la Varenne, et remontait dans la direction du sud-est vers le ravin. Il munit ce fossé de bastilles pour loger et protéger son monde contre les attaques du dedans et du dehors. Le roi de France Henri Ier tenta de faire lever le blocus : un premier combat lui fut funeste ; ses gens tombèrent dans une embuscade, et il y eut *de Français grande occision*, dit la chronique de Normandie. Il parvint cependant à faire entrer des secours dans la place, qui résista quelque temps encore : mais, pressé par la famine, le comte fut obligé de capituler (1053).

« Willame d'Arches lungement
« Garda la terre è tint fortement
« E plus lungement la tenist,
« Se viande ne li fausiste :
« Maiz pur viande ki failli,
« Terre et chastel è tur guerpi ;
« Al Duc Willame fut rendi
« Et al Rei de France s'enfuit. [1] »

Pendant cette période de guerres et de rébellions dont la Normandie fut le théâtre après la mort du Conquérant, la place d'Arques devint le point de mire de toutes les ambitions, et sa possession exerça une influence décisive sur les événements. Léguée par Guillaume à son fils Robert, qui la céda à son gendre, Henri de Saint-Saens, le premier acte d'Henri Ier, en réunissant la Normandie à la couronne d'Angleterre, est de s'en saisir. Il le répare et le reconstruit en partie, en 1123, sans en modifier toutefois les dispositions générales. En 1145, Étienne de Boulogne et Geoffroy Plan-

1. Rob. Wace, *Roman de Rou*, vers 8600 et suiv.

tagenet se disputent sous ses murs le duché de Normandie ; ce dernier n'y entre qu'après un an de siège et la mort de son commandant, Guillaume Lemoine, tué par une flèche. En 1193, Philippe-Auguste, projetant la conquête de la Normandie, se fait livrer le château d'Arques par le faible Jean sans Terre, et le rend par traité à Richard Cœur-de-Lion, en 1196. Il l'investit en 1202, et lève bientôt le siège à la nouvelle de la captivité du jeune Arthur de Bretagne, tombé entre les mains de Jean sans Terre. Lorsque enfin toute la province est conquise, le château d'Arques est la dernière forteresse qui se rend au roi de France (1204).

Le château d'Arques n'a plus qu'un rôle effacé dans l'histoire des deux siècles qui suivent. Le seul document qui le mentionne durant cette période est un compte manuscrit des travaux qui y furent exécutés de 1365 à 1380. Au nombre de ces travaux figure la reconstruction de la grosse tour de la poterne et du pont qui la relie au plateau extérieur [1]. Nous voyons également dans cette pièce que l'étage supérieur du donjon se terminait dans l'origine par des tourelles couvertes de plomb, lesquelles devaient être les échauguettes pour abriter les défenseurs.

Au commencement du xve siècle, le château d'Arques prend de nouveau une part éclatante à la lutte de la France et de l'Angleterre, et en subit les vicissitudes ; mais, toujours imprenable, il n'ouvre ses portes aux Anglais ou ne rentre sous la domination du roi de France qu'après la soumission de toute la province. Vers les dernières années de ce siècle, il subit d'importantes modifications pour l'approprier au service de l'artillerie à feu.

On construisit en B (voyez le plan) une enceinte bastionnée

1. Ordonnancement d'un compte de trente et six francs d'or pour transport de matériaux *destinés à la maçonnerie des ponts neufs et à la porte du chastel d'Arques* (Bibliothèque nationale).

flanquée de quatre tours, disposée en avant de l'ancienne entrée, pour battre le plateau situé en face, du côté du nord, et empêcher un assiégeant d'enfiler la cour du château au moyen de batteries montées sur ce plateau, qui n'en est séparé que de 200 mètres. En même temps le troisième étage du donjon fut converti en plate-forme et muni de bouches à feu. Ces dispositions nouvelles devaient, comme nous le verrons tout à l'heure, contribuer d'une manière décisive au succès de la bataille d'Arques.

Pendant les guerres de religion, Arques s'était déclaré pour la Ligue; les Dieppois, qui tenaient pour le parti du roi, cherchèrent à s'emparer du château. Après plusieurs tentatives infructueuses, leur gouverneur, Aymar de Chaste, désespérant de l'enlever de vive force, eut recours à la ruse. Des soldats, déguisés en matelots et cachant des armes sous leurs vêtements, se présentent au château pour y vendre du poisson. La sentinelle, sans défiance, les laisse passer ; à peine entrés, ils se jettent sur la garnison surprise, la désarment et prennent possession de la forteresse au nom du roi. Après le meurtre de Saint-Cloud, Henri IV, contraint de s'éloigner de Paris, se porta sur Dieppe, où il fut reçu avec enthousiasme. Un de ses premiers soins fut d'armer le château d'Arques de plusieurs pièces d'artillerie, dont il confia le service aux bourgeois de Dieppe ; puis il attendit le duc de Mayenne qui marchait contre lui avec 30,000 hommes. La rencontre eut lieu le 21 septembre 1589. Henri, dont la petite armée ne dépassait pas 7,000 hommes, s'était établi dans un camp retranché, près d'Arques, et dominait la vallée marécageuse et coupée de ruisseaux dans laquelle Mayenne allait imprudemment s'engager. La nature du terrain ne permit pas aux ligueurs de déployer leurs troupes et de profiter de l'avantage du nombre. Une trahison faillit cependant devenir fatale au roi. Les lansquenets de Mayenne, s'étant approchés des re-

tranchements royaux, se mirent à crier qu'ils étaient protestants et qu'ils venaient se rendre au roi. On les aida aussitôt à franchir le fossé, quand tout à coup ils se retournent contre ceux qui les ont introduits, tuent ou font prisonniers tout ce qui se trouve sous leur main. Quelques-uns de leurs chefs pénètrent jusqu'au roi et lui crient de se rendre. Le désordre fut si grand pendant quelques instants, que, Henri, désespéré, demandait à grands cris « s'il ne se trouvait pas en France cinquante gentilshommes pour mourir avec le roi » ! Tout était perdu en effet, si Henri eût commandé à des troupes moins aguerries, et si Mayenne eût poussé plus vivement son avantage. La lenteur de ce dernier permit au roi et à Biron de rallier leurs gens et de chasser les lansquenets des retranchements qu'ils avaient surpris. En ce moment, le brouillard, qui avait couvert pendant la matinée le champ de bataille, s'étant dissipé, les canonniers placés sur les murailles du château d'Arques purent enfin distinguer l'ennemi et envoyèrent dans les rangs de la cavalerie de Mayenne quatre volées d'artillerie qui, selon l'expression de Sully, « y firent quatre belles rues ». Les ligueurs, empêchés par ce feu plongeant de tenter de nouvelles approches, se retirèrent en désordre, et le roi, resté maître du champ de bataille, écrivit le soir même ce billet si celèbre : « Pends-toi, brave Crillon! nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas[1]. »

A partir de cette époque, le château d'Arques ne figure plus dans l'Histoire, et, bien qu'ayant encore un gouverneur, reste sans destination et sans entretien. Dès 1668 on n'y fait plus aucune réparation. En 1753, on commence à en arracher les pierres ; en 1771, les habitants d'Arques sont autorisés à l'exploiter comme carrière.

1. Deville, *Histoire du château d'Arques*. — Henri Martin, *Histoire de France*, t. X, p. 184. — Poirson, *Histoire de Henri IV*, t. I.

Le 10 mai 1793, ce qui restait du château fut mis aux enchères et adjugé pour la somme de 8,300 livres. Il passa depuis entre les mains de différents propriétaires, et appartenait en dernier lieu à M. Jules Reiset, à qui l'État l'a racheté en 1869, sur le vœu exprimé par la Commission des monuments historiques.

De ce bel ensemble de constructions que nous montre encore le plan de 1708, le vandalisme du siècle dernier ne nous a laissé que des ruines. Deux parties de la forteresse primitive offrent seules aujourd'hui un reste de conservation : le donjon et l'entrée principale. Celle-ci possède encore ses trois arcades, distantes d'environ 3 mètres l'une de l'autre et anciennement munies de herses ; elles portent quelques fragments des murs du premier étage. Au-dessus de l'une de ces arcades, le dernier propriétaire du château a fait incruster un grand bas-relief de marbre représentant Henri IV à cheval avec cette inscription :

HENRI IV VAINQUEUR AU COMBAT D'ARQUES,

LE 21 SEPTEMBRE 1589.

Du donjon, dépouillé de ses pierres de revêtement sur presque toute sa surface, il ne reste que la masse du blocage, sur une hauteur moyenne de deux étages. Cette maçonnerie, faite de silex, est d'une solidité extraordinaire.

Quant à la longue suite de courtines et de tours qui défendaient la place, la partie sud-ouest présente une hauteur d'environ 5 mètres au-dessus du sol de l'enceinte. Ce qui subsiste du côté de la vallée d'Arques forme à peine un parapet.

La grosse tour du XIVe siècle, qui, au sud-est du donjon, communique avec le plateau extérieur au moyen d'un pont posé sur des piles isolées, est mieux conservée. Les piles de ce

pont déjà renversées au commencement du XVIIIe siècle, sont demeurées dans le même état.

Les quatre tours qui flanquaient l'ouvrage avancé construit au XVe siècle sont encore debout ; mais tous les faîtes sont découronnés, les parapets détruits, les embrasures déchirées, les parements excoriés et rongés. Elles sont bâties de brique et de pierre, et de dimension colossale. Trois sont à ciel ouvert, une seule a conservé la voûte de son étage supérieur.

Tel qu'il est, et malgré son état de ruine, le château d'Arques est encore un monument du plus haut intérêt pour l'étude de notre ancienne architecture militaire et féodale. Toutes les dispositions que nous avons décrite y sont encore visibles, et nul monument de cette époque ne nous fournit, sur cette branche si importante de l'art français au moyen âge, de notions plus complètes et des indications plus précieuses. A ce titre seul, les restes du château d'Arques, qui rappellent de si grands souvenirs, mériteraient les sacrifices que l'État s'est imposés pour les sauver de la destruction, qui, malgré des efforts individuels, n'eût pas tardé sans doute à les atteindre en d'autres mains que les siennes.

FIN.

1519. — ABBEVILLE. — TYP. ET STÉR. GUSTAVE RETAUX.

A LA MÊME LIBRAIRIE

DICTIONNAIRE RAISONNÉ
DE
L'ARCHITECTURE FRANÇAISE
DU IXe AU XVIe SIÈCLE
PAR E. VIOLLET LE DUC

10 volumes in-8°, dont un de tables, illustrés de 3,745 bois gravés et du portrait de l'auteur gravé par Massard.

Prix, brochés . . . . . 250 fr.
Edition sur Hollande, numérotée de 1 à 100. . . . . 500 fr.

DICTIONNAIRE RAISONNÉ
DU MOBILIER FRANÇAIS
DE L'ÉPOQUE CARLOVINGIENNE A LA RENAISSANCE
Par E. VIOLLET LE DUC

1er et 2e vol. Meubles, ustensiles, orfèvrerie, instruments de musique, jeux et passe-temps, outils.
3e et 4e vol. Vêtements, bijoux de corps, objets de toilette.
5e et 6e vol. Armes offensives et défensives.

6 volumes in-8°, comprenant : 2,958 pages de texte, 2,024 gravures sur bois dans le texte, 20 gravures sur acier, 58 gravures tirées hors texte et 43 chromolithographies.

Prix, broché. . . . . 300 fr.
Edition in-8° raisin, Hollande, numérotée de 1 à 100. Prix, broché . 600 fr.

DESCRIPTION DU CHATEAU DE COUCY
PAR E. VIOLLET LE DUC
(NOUVELLE ÉDITION, ENTIÈREMENT REFONDUE)
Brochure in-8°, illustrée de vignettes gravées sur bois

Prix . . . . . 1 fr. 25

DESCRIPTION ET HISTOIRE DU CHATEAU DE PIERREFONDS
PAR E. VIOLLET LE DUC
(SEPTIÈME ÉDITION, ENTIÈREMENT REFONDUE)
Brochure in-8°, illustrée de vignettes gravées sur bois

Prix . . . . . 1 fr. 25

LA CITÉ DE CARCASSONNE (AUDE)
PAR E. VIOLLET LE DUC
Une brochure in-8° de 90 pages, illustrée de 16 vignettes sur bois

Prix. . . . . 2 fr.

1342. — Abbeville. — Typ. et stér. Gustave Retaux.

NOTICE

SUR LE

CHATEAU D'ARQUES.

Fr 7014.48.3
1875 Nov. 11.
Gift of
Arthur G. Sedgwick,
of Cambridge.
(A.B. 1864.)

Cette Notice, destinée aux visiteurs et aux étrangers, est un extrait fort abrégé de l'ouvrage publié par M. A. Deville sur le château d'Arques, auquel nous renvoyons tous ceux qui seraient désireux d'approfondir l'histoire de ce monument et de le connaître dans toutes ses parties. Nous devons cet extrait à la plume de l'historien du château d'Arques.

NOTICE

SUR LE

CHATEAU D'ARQUES.

Le château d'Arques, malgré les outrages que lui a fait subir le temps, et plus encore la main des hommes, est resté un des monuments les plus importants de la Normandie, comme il en est un des plus célèbres. Ses ruines, encore si imposantes, si majestueuses, attestent sa grandeur passée. Les événements historiques dont il fut le théâtre ou le témoin, et le combat à jamais mémorable livré sous ses murs par Henri IV, lui assurent une renommée qui ne périra pas.

On sait, par les historiens normands, que le château d'Arques fut construit vers le milieu du XIe siècle, sous

le duc Guillaume, nommé depuis le Conquérant, par Guillaume d'Arques, oncle paternel de ce prince.

Guillaume d'Arques avait reçu de son neveu, à titre féodal, le pays de Talou, dont la ville d'Arques était le chef-lieu. Ce seigneur, plein d'ambition, et qui, soutenu par son frère Mauger, archevêque de Rouen, rêvait, pour usurper sa place, la déchéance du duc Guillaume, qu'il ne nommait que le Bâtard, fit élever à grands frais, comme place d'armes et de sûreté, sur la colline qui domine Arques, le château dont les ruines la couronnent encore.

En considérant leur étendue, en relevant par la pensée ces murailles, ces tours, en plongeant dans ces immenses fossés, on se fait une juste idée de la puissance et de la richesse du comte d'Arques. On assure qu'il exécuta, en un très petit nombre d'années, cet ouvrage immense.

A peine était-il terminé, que Guillaume d'Arques commença à lever la tête et à ourdir des trames contre le duc Guillaume. Celui-ci, pour en prévenir l'explosion, mit la main sur le château d'Arques; mais la garnison qu'il y avait placée se laissa séduire; le comte d'Arques ne tarda pas à rentrer dans sa forteresse, fier et triomphant. Guillaume-le-Bâtard, avec son impétuosité ordinaire, l'y suivit; mais, n'osant l'y attaquer de vive force, tant cette citadelle lui parut redoutable, il se contenta d'en former le blocus.

Le roi de France Henri Ier, qui voyait d'un œil jaloux la renommée naissante du duc Guillaume, excité d'ailleurs par l'archevêque de Rouen, frère de Guillaume d'Arques, et par quelques seigneurs normands, mit une armée en campagne, pénétra jusqu'au château d'Arques, et y fit entrer des secours en hommes et en munitions. Enguerran, comte de Ponthieu, qui commandait l'avant-garde du roi de France, avait trouvé la mort sous les lances normandes, au pied des remparts d'Arques.

Après que le roi de France se fut retiré, le duc Guillaume ressera les lignes du blocus, et s'y établit en personne. Guillaume d'Arques, réduit par la famine, se vit bientôt contraint d'ouvrir les portes de son château et de se rendre à discrétion. Le duc Guillaume lui laissa la vie sauve, mais le chassa de la Normandie (année 1053). Le frère du comte d'Arques, Mauger, fut peu après expulsé de son siége archiépiscopal, et alla mourir, comme celui-ci, en exil.

Le château resta dans les mains du duc Guillaume, qui ne cessa d'y entretenir une forte garnison.

Son fils, Robert, n'appréciant pas l'importance de cette citadelle, l'abandonna, avec le comté d'Arques, à Hélie de Saint-Saëns, en lui faisant épouser une fille qu'il avait eue d'une courtisane.

Hélie de Saint-Saëns en fut, peu de temps après,

chassé, ainsi que son pupille Guillaume Cliton, fils du duc Robert, par Henri Ier, dernier des fils de Guillaume-le-Conquérant, qui venait de réunir la Normandie à la couronne d'Angleterre.

Le comte de Flandre, Baudouin, qui avait épousé la querelle du jeune Guillaume Cliton à l'instigation d'Hélie de Saint-Saëns, voulut s'emparer du château d'Arques; il rencontra la mort sous ses murs (année 1118).

Débarrassé de son ennemi, Henri Ier ajouta de nouvelles fortifications au château.

La trahison devait en ouvrir les portes au roi Étienne, qui disputait le duché de Normandie à Geoffroy Plantagenet, gendre et successeur de Henri Ier. La province tout entière ne tarda pas à reconnaître la loi de l'heureux Geoffroy. De tous les châteaux normands, Arques se rendit le dernier (1145).

A près de trente années de là, en 1173, le comte de Boulogne, qui avait pris le parti de Henri-le-Jeune, révolté contre son père Henri II, fut blessé à mort devant le château d'Arques. Cette citadelle était fatale aux ennemis de la Normandie.

Richard Cœur-de-Lion venait de monter sur le trône. Après avoir rempli l'Orient du bruit de sa valeur, il languissait dans les fers. Son rival, Philippe-Auguste, profitant de sa captivité, s'était fait livrer le château

d'Arques. Richard Cœur-de-Lion, ayant brisé ses chaînes, voulut le reprendre; il échoua, malgré ses efforts et son bouillant courage.

Un traité de paix, conclu avec le monarque français, l'année suivante (1196), remit le château d'Arques dans les mains de Richard Cœur-de-Lion. Tant qu'il vécut, la bannière de Normandie y flotta droite et fière.

Son frère, Jean Sans-Terre, ne sut pas le défendre. Si Philippe-Auguste, qui avait investi la place, s'en éloigna après un siége meurtrier (1202), Jean Sans-Terre ne peut en revendiquer l'honneur : Philippe-Auguste courait au secours du jeune Arthur de Bretagne, neveu et héritier déchu de Richard Cœur-de-Lion. La sœur d'Arthur languissait, de son côté, prisonnière dans le château d'Arques; elle ne devait en sortir que pour aller mourir dans un château-fort d'Angleterre.

Jean Sans-Terre, au lieu de prendre les armes, s'enfuit lâchement. La Normandie est conquise par Philippe-Auguste, et rentre, après une séparation de trois siècles, dans le domaine de la monarchie française. Les historiens normands ont noté avec orgueil que le château d'Arques ouvrit le dernier ses portes aux Français (1204).

Le château d'Arques ne joue qu'un faible rôle sous la domination française; il s'efface avec la Normandie, désormais muette et sans gloire.

En 1273, Philippe-le-Hardi le visite. Philippe de Valois, le roi Jean, Charles V, y font faire quelques travaux.

Le sol normand allait de nouveau porter des bataillons armés. En 1419, les Anglais descendent en Normandie, et rangent cette province sous leur obéissance; ils devaient la garder trente années consécutives. Le château d'Arques subit la loi commune.

En 1449, les Anglais sont chassés par Charles VII, aidé de ses preux capitaines, les Dunois, les Lahire, les Brézé. Le duc de Sommerset, qui venait de capituler dans Rouen, s'engage à remettre entre les mains du roi de France la forteresse d'Arques, que la garnison de Dieppe serrait de près pour Charles VII. Arques redevint français.

Il faut franchir près d'un siècle et demi pour retrouver le nom d'Arques dans nos annales. Il y va briller d'un nouvel éclat.

Le parti de la Ligue était en possession du château d'Arques. Le gouverneur de Dieppe, Aymard de Chattes, qui tenait pour le parti royal, désespérant de le reprendre par force, eut recours à la ruse. Des soldats, déguisés en matelots dieppois, et cachant leurs armes sous leurs amples vêtements, se présentent au château pour y vendre du poisson; ils sont introduits. Egorger les sentinelles, désarmer la garnison surprise, fut l'af-

faire de quelques instants : le château d'Arques avait changé de maître.

Henri III venait d'être assassiné dans Saint-Cloud (1589); Henri IV lève le siége de Paris, et, suivi d'un petit nombre de soldats, se retire en Normandie. Il entre dans Dieppe, pour y attendre les secours que la reine d'Angleterre, Élisabeth, lui avait promis. Le duc de Mayenne, à la tête d'une armée de trente mille hommes, se mit à sa poursuite. Parti de la ville d'Eu, dont il s'était emparé, il se porte sur Arques, de l'autre côté de la vallée, résolu de forcer ce passage et de marcher sur Henri IV, pour l'acculer dans Dieppe et s'emparer de sa personne.

Henri IV, qui sentait l'importance du château d'Arques dans les événements qui allaient se passer, l'avait armé de plusieurs pièces d'artillerie, et y avait placé des canonniers dieppois. Ils y firent bon service.

On était au 21 septembre de l'année 1589. L'armée de Henri IV, qui se composait de 7,500 hommes, occupait le terrain qui s'étend du bourg d'Archelles à Martin-Église, ayant à sa droite la forêt d'Arques, à sa gauche la rivière.

C'est dans cet étroit espace que se livra ce combat à jamais mémorable où Henri IV gagna sa couronne et une gloire immortelle. Les trente mille hommes de Mayenne furent mis en fuite.

Le château avait décidé le gain de la bataille, en envoyant, vers la fin de la journée, dans les rangs pressés de l'ennemi, plusieurs volées de canon, qui produirent un merveilleux effet, dit Sully, qui combattait aux côtés de Henri IV.

Le soir même de la bataille, Henri IV, dit l'historien du château d'Arques, écrivit, du château, à Crillon, ce billet devenu fameux : « Pends-toi, brave Crillon, « nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas. »

C'est en mémoire de ce brillant fait d'armes, de ce grand événement historique, que le propriétaire actuel du château d'Arques a fait placer, sur une de ses murailles, aux yeux de tous, l'image de Henri IV, monté sur son cheval de combat, l'épée en main, le panache blanc en tête, tel que, le jour de la bataille, il chargeait glorieusement l'ennemi. La France et la Victoire lui jettent une palme immortelle. Ce beau bas-relief est dû au ciseau de M. Gayrard.

La bataille d'Arques marque les derniers jours de gloire du château qui lui donna son nom. A peine s'il reparaît, depuis lors, dans notre histoire. En 1648, Anne d'Autriche y conduit son jeune fils Louis XIV. Sous la Restauration, une autre femme, la duchesse de Berry, vient visiter ces ruines avec amour. Long-temps auparavant, délaissé, oublié même, le château d'Arques, quoiqu'ayant encore un gouverneur en titre, mais plus

de soldats, allait dépérissant, tombant de toutes parts. En 1753, on commence à en arracher les pierres ; c'est une vaste carrière à laquelle tout le monde vient puiser.

Notre première révolution fit plus. Les ruines du château d'Arques sont mises à l'encan, par l'Etat, en 1793. Un habitant du pays se les fait adjuger pour la somme de 8,300 livres. Revendus par lui, elles allaient être adjugées de nouveau, en 1836, et livrées à la Bande Noire, lorsque madame Reiset, veuve de M. J. Reiset, ancien receveur général du département de la Seine-Inférieure, voulant conserver ce monument historique à la France, en fit l'acquisition, et le mit sous la sauve-garde d'un de ses fils, qui se fait un devoir religieux de conserver pur et intact ce noble dépôt.

Pour compléter les notions historiques qui se rattachent au château d'Arques, explorons ses ruines. Sachons les interroger ; elles nous révèleront la pensée qui présida à leur construction.

Celui qui fut chargé, dans le XIe siècle, par Guillaume d'Arques, de l'érection de son château (l'histoire ne nous a pas conservé son nom), était un homme très habile et très versé dans son art. Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner l'assiette de cette forteresse.

C'est sur une langue de terre escarpée de trois côtés

et dominant au loin la ville et la vallée d'Arques, qu'il la plaça. Non content de cette disposition, il creusa, en avant des murailles, dans tout le périmètre de l'enceinte fortifiée, un large et profond fossé ; de sorte que l'assiégeant, après avoir péniblement gravi la colline, ne trouvait aucun espace pour asseoir son attaque, et pour s'abriter lui-même contre les traits des assiégés.

Le château, à cette époque, n'embrassait pas tout le terrain qui est circonscrit par les ruines. La portion qui fait corps avec les deux tours de l'entrée actuelle, et ces tours elles-mêmes, appartiennent à une construction postérieure de plusieurs siècles, et rentrent dans tout un autre système de fortification. On les attribue à François Ier. Le château du XIe siècle ne se prolongeait pas jusque-là ; il se composait d'une seule enceinte, encore de nos jours parfaitement visible et distincte, qui affecte la forme elliptique, avec ses tours, son donjon et sa porte, autrement dite poterne, qu'on rencontre après avoir franchi la première entrée.

Dans la partie la plus reculée, et en même temps la plus élevée de cette enceinte, se dressait le donjon, accompagnement obligé des forteresses normandes. Il n'était pas, à l'exemple des citadelles de nos villes de guerre modernes, en dehors de la place, mais à l'intérieur, de sorte qu'il fallait de toute nécessité s'emparer

de tous les autres ouvrages avant de pouvoir même attaquer ce dernier refuge, ce palladium de la défense.

Le donjon du château d'Arques, bien qu'entièrement dépouillé de ses pierres de revêtement, conserve un aspect imposant et grandiose, qu'il doit à la masse et à la force de ses murailles. Il était divisé en deux parties. Les deux salles inférieures servaient de magasins d'armes et de provisions; celles des étages supérieurs, de logement pour les hommes d'armes, pour le capitaine du château, et pour le souverain lorsqu'il venait visiter Arques. Un escalier étroit, déguisé avec art, y donnait accès; un seul homme pouvait défendre cette allée sombre et mystérieuse.

Un puits creusé à une énorme profondeur, qui subsiste encore, était destiné au service des défenseurs du donjon. Il existait, dans l'enceinte, un second puits pour la garnison du château.

La masse entière du donjon remonte au XIe siècle; quelques divisions intérieures furent seules remaniées plus tard.

Après le donjon, la portion encore subsistante du château de Guillaume d'Arques, la plus remarquable, est la porte, ou poterne, dont nous avons parlé plus haut. Elle se compose d'un massif percé de trois arcades successives, qui, jadis, étaient garnies de herses en

fer. Au-dessus était le logement des chevaliers chargés de la défense de la porte.

C'est au-dessus d'une de ces arcades, celle qui regarde le donjon, que le propriétaire actuel du château a fait placer le bas-relief représentant Henri IV à cheval. Au bas, il a fait graver ces mots :

HENRI IV VAINQUEUR AU COMBAT D'ARQUES
LE 21 SEPTEMBRE 1589.

Au pied de la poterne se dessine l'entrée d'une galerie souterraine creusée dans la marne, qui se prolongeait, originairement, sous le château du XIe siècle, et en suivait le tracé. Elle se trouve aujourd'hui interrompue et obstruée sur plusieurs points. D'après une vieille tradition, qui ne mérite aucune croyance, ce souterrain établissait une communication entre le château d'Arques et la ville de Dieppe.

La portion du château, faisant corps avancé, due à François Ier, que nous avons traversée pour arriver à l'enceinte du XIe siècle, est flanquée, à ses quatre angles, d'énormes tours construites en brique et en pierre. Les deux premières défendaient la porte d'entrée ; les deux plus en arrière, qui se rattachent à l'enceinte primitive, ont des formes plus colossales encore. Celle qui regarde la vallée a reçu le nom de *Tour du*

Boulet, à cause du projectile en pierre qui est engagé dans sa muraille.

Dans les temps anciens, une très vaste enceinte entourée de murs, dont on suit le tracé, et qui descend vers la vallée, se reliait au château, et lui servait comme de camp retranché. On la connaissait alors sous le nom de *Baile* du château, que les gens du pays ont traduit depuis par celui de *Bel*, de *ville du Bel*. Trois portes en pierre y donnaient accès.

Il ne faut pas quitter le château d'Arques sans en faire le tour extérieurement; celui qui n'aura pas fait cette excursion, en suivant la crête des fossés, n'emportera qu'une idée incomplète de la vieille citadelle normande; il ne la connaîtra pas. Que le visiteur, après avoir mesuré de l'œil cette immense excavation qui l'enveloppe de toutes parts, après avoir contemplé ces longues courtines, ces tours ébréchées et couvertes de lierre attachées à leurs flancs, ces piles gigantesques du *pont de secours*, fendues et déversées, reporte ses regards sur cette large et riante vallée d'Arques, sur cette forêt lointaine, sur cette ville de Dieppe qui se dessine à l'horizon, ayant l'Océan pour rideau, et qu'il dise si jamais plus beau spectacle a frappé ses regards!

Rouen,
IMPRIMÉ CHEZ ALFRED PÉRON,
RUE DE LA VICOMTÉ, 55.

1852.

3 2044 020 282 794

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

WIDENER
FEB 04 1996
BOOK DUE

WIDENER
MAR 18 1999
BOOK DUE

CANCELLED